

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Andrew Ross à Jane Simms, H. Jones à Ruth R. Cook, Victor J. Passera à Laura McDonald, Edw. H. McGinty à Wilhelmina J. Thiesman, John Branick à Florio Crawford.

NAISSANCES.

Mmes Emmanuel Wilson, un garçon; P. A. Lombersheimer, une fille; Andrew Breaux, un garçon; Jacob Gieber, une fille; John Ropolo, un garçon; Adam Cluff, une fille; Wm G. McGee, une fille; J. E. Smith, un garçon; Louis Messia, un garçon; Ed. Zeller, un garçon; A. A. Edcombe, un garçon; Anthony Celestano, une fille; H. A. Monroe, une fille; M. J. O'Brien, une fille.

DECES.

Emma Herbst, 62 ans, 1114 Sixième; Anna L. Mahoney, 4 ans, 323 Pelican; Constant Dejele, 68 ans, 4807 Magasin; Louis Thomas, 54 ans, 3433 Tulane; Otto P. Burandt, 63 ans, 134 St-Antoine; John Malmberg, 84 ans, Johnson et St-Ferdinand; Yano Lazara, 27 ans, 1432 St-Pierre; Warren J. Barry, 8 ans, 1222 Annonciation; Elizabeth Risie, 44 ans, 1232 N. Galvez; J. T. Stafford, 33 ans, Hôpital de Charité; Paul J. Valentin, 59 ans, 635 rue Pauline; Mme Edouard Desormes, 76 ans, 1409 Gen. Nichols; Emily M. Bachemio, 4 ans, 5416 Dauphine; Thos Manning, 58 ans, 1235 Tchoupitoulas; A. J. Abadie, 22 ans, 1832 N. Dupré; Héloïse M. Kaul, 5 mois, 872 Oak; Mme M. E. Fairchild, 59 ans, 5720 Dauphine; Lorenz Chuttes, 16 ans, Hôpital de Charité; Arthur Bernard, 36 ans, 1601 Port; Heivina Miller, 7 jours, 2529 Oriéans.

TRIBUNAUX.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Nouvelles additions de causes refusées. L'Etat de la Louisiane vs Eugène Besançon et François Bodin. L'Etat de la Louisiane vs Joseph Conrad. Par le juge Breaux: Mme Philomène Creagh vs New Orleans Railway & Light Co., jugement infirmé. J. A. Dayries vs Walter Lindsay, jugement confirmé. P. G. Riddell vs Louis P. Rice, jugement confirmé. Par le juge Monroe: New Orleans Acid et Fertilizer Co vs R. G. Comeaux, demande repoussée. C. W. Robinson Lumber Co vs W. O. et C. G. Burton, jugement confirmé. Magdalena Ebert vs N. O. Railway and Light Co., jugement de \$15,000 en faveur du plaignant. Par le juge Provost: Mme Letitia Gonoulin vs Antoine Gonoulin, demande repoussée. Henry A. Hunter vs Aug. W. Hunter vs Tilden Price, demande repoussée. Par le juge Land: Richard Shay vs Aug. W. Wattigny, jugement infirmé. John T. Michel vs Southern Ins. Co., jugement de la cour de district, confirmé. J. W. Foster vs Iberia St-Mary & Eastern R. R. Co., demande repoussée.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

City Bank & Trust Co. vs Jos. A. Schindler, réclamation de \$4,000. Edwards Lumber Co. vs J. D. Schwartz, réclamation de \$294.61 sur un compte-courant. J. M. Vergnoille vs Francis B. Millis Jr., réclamation de \$32.04.

Demande d'émancipation: Hertha Geoffrey. Zodiac Corporation vs Paul S. Lombardino, saisie provisoire de \$220. Wm E. Voelkel vs F. J. Brand, action en recouvrement de \$170 sur des billets. H. Abraham & Co. vs Max Abraham, attachement de \$1,350. Bertha D. Ragas vs Amédée Ragas, demande de divorce. Félécie Barbone vs John Pavlakovich, séparation de corps et de biens. Successions ouvertes: Geo. H. Finnegan, Alex. Armstrong, Fred Bartel, Joséphine McEvans.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ACCOIN. Envoyés devant la Cour Criminelle: Alfred Hanhardt, abandon du foyer conjugal; Manuel Ortman, Cecilia Lewis, attaque et blessure; Salvatore Guattico, violation de l'acte de 1908. Acquittés: Joseph Scarvo, Tony Scarvo, violation de l'acte 44 de 1880. Affaires abandonnées: John Steve Early, Denis Ryan, vol avec effraction; Vm Scroggins, violation de l'acte 295 de 1910; Anthony Cristina, Rosario Justiniano, violation de l'acte 178 de 1908; Annie Williams, Wm Dunn, témoins à charge. Comparutions: Peter Noto, meurtre; Laurent Broussard, Geo. Harris, Ferdinand Harris, attaque et blessure; Wm Mahoney, violation de l'acte 287 de 1910; Joseph Tontorici, objets volés en sa possession; Dumaine Brown, Joseph Lionel Beaudieu, vagabondage; Martin Genovese, Salvatore Cioini, violation de la loi du dimanche; Bertha Mock, témoin à charge; Emilie Lacoume, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Louis A. Salaun et als à Pierre Lousteat, portion, Oriéans, St-Pierre, Claiborne et Derbigny, ratification. Joseph Armbruster à Anatole A. Bourgeois, terrain, Hamilton, Holly Grove, Dixon et Peach, \$330. M. Victor Faure et als à Louis D. E. Bouyer, lot, Guy Nichols, St-Claude, Rempart, Ursulines, \$1,500. John Clementine et als à Anatole Clementine, int., etc., portion, Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, \$200. Victor Fassmann à la Dryades Bldg and Loan Ass'n, 2 terrasses, Milan, Franklin, Liberté et Marconi, \$100. John Maas à la Mutual Bldg and Loan Ass'n, Derbigny, Marigny, Mandeville et Roman \$900. L'acquéreur au vendeur, même propriété, \$900. Edward Miller à John A. Durr, 2 terrasses, Derbigny, Claiborne, Quatrième et Washington, \$2,500.

L'affaire Rodin-Besançon.

La demande de nouvelle audition de cause faite par François Rodin et Eugène Besançon, condamnés à être peudus par le meurtre du bijoutier Reidel, a été repoussée hier par la cour suprême de l'Etat. Les condamnés seront en conséquence exécutés prochainement, à moins que le Bureau des Grâces ne leur accorde un sursis, ce qui n'est pas probable.

HOPSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS. Indigestion, dyspepsie, constipation, etc.

Le Carême à la Cathédrale.

2ème Conférence.

En raison de sa céleste origine, la Loi est la reine incontestée du monde... Mgr Lury attire un nombreux auditoire autour de sa chaire. Et nul ne s'en étonne, car il traite des sujets pleins d'actualité avec un dévouement entraînant et apostolique. L'existence de Dieu, Sa Providence, Ses devoirs envers Dieu, Religion naturelle et Religion révélée tels sont les sujets qu'a exposés l'orateur. Après avoir brièvement résumé les théories de l'évolution d'après les données de la science contemporaine, Mgr Lury a clairement et logiquement démontré comment l'origine du monde, l'origine de la vie sur notre globe terrestre et l'apparition relativement récente de l'homme exigent, postulent l'existence et l'intervention de Dieu. Il a réfuté éloquentement les sophismes auxquels la pauvre science a recours pour éviter Dieu; notamment les théories, les hypothèses anti-scientifiques de l'éternité de la matière et du mouvement, de la génération spontanée de la vie, de la commune origine de l'homme et du singe. L'étude de la conscience et de l'impératif catégorique du devoir a amené une conclusion: "Si la justice est plus qu'un mot, qu'une obligation vivante de sens il faut que le Juge soit vivant; Ma raison dit: Je crois en Dieu qui a créé le ciel et la terre, une conscience crie: Je crois en Dieu qui juge les vivants et les morts". Après avoir établi sur de solides preuves le dogme d'un Dieu-Providence, Mgr Lury a montré les obligations impérieuses qu'il s'impose à l'homme vis-à-vis de son Créateur et qui constituent la religion naturelle; non content d'établir la nécessité de l'adoration et de la prière individuelle et publique, il a vivement insisté sur le grave devoir qui incombe aux parents de former leurs enfants à la prière et de leur transmettre les traditions religieuses qu'ils ont reçues. Mgr Lury doit traiter mardi de "l'origine contemporaine" de ses causes, de son caractère et des remèdes qu'il convient d'y apporter. Vendredi, samedi et dimanche à 7 heures du soir, à l'occasion de l'adoration des quarante heures, il prêchera sur le mystère de l'Eucharistie.

Prochaine ouverture du Fort Espagnol.

La New Orleans Railway Company a annoncé hier que le Fort Espagnol et West End seraient ouverts simultanément au public le premier dimanche de mai. A ce dernier endroit quelques réparations urgentes seront faites avant l'ouverture de la saison. Quatre trains seront mis en service régulier. Chaque convoi comportera deux cars pour le West End et deux cars pour le Fort Espagnol. Ces deux derniers cars seront détachés à l'intersection de la rue Adams, et seront dirigés directement sur le Fort Espagnol sans passer par le West End. Les divertissements seront les mêmes aux deux endroits, c'est-à-dire qu'il y aura un orchestre et des vues cinématographiques. En ce qui concerne les orchestres, le maire Behrman a prié M. McCloskey, président de la New Orleans Railway Company, de donner la préférence aux musiciens de la Nouvelle-Orléans, plutôt qu'à des étrangers.

Nouveau local.

La cérémonie d'inauguration du nouveau local de la Paroisse Médicale de la Paroisse d'Oriéans, a eu lieu hier soir, au local même de la Société, Place des Elks, No 141. La bâtisse d'un style moderne est une des plus belles du voisinage et offre tout le confort voulu aux membres de la société. D'intéressants discours ont été prononcés par le maire Behrman, et les docteurs B. A. Lebetter, président de la société, S. E. Chailli, E. S. Lewis, K. Matas et Chas. C. Chassaingnac.

Vagabond condamné.

John T. Cohan, un vagabond arrêté samedi soir par le capitaine Mullen en face de l'Opéra Français, a comparu hier devant la cour de district et a été condamné à 20 dollars d'amende et 20 jours de prison.

Les prédications du carême à St-Augustin.

Mgr Lury attire un nombreux auditoire autour de sa chaire. Et nul ne s'en étonne, car il traite des sujets pleins d'actualité avec un dévouement entraînant et apostolique. L'existence de Dieu, Sa Providence, Ses devoirs envers Dieu, Religion naturelle et Religion révélée tels sont les sujets qu'a exposés l'orateur. Après avoir brièvement résumé les théories de l'évolution d'après les données de la science contemporaine, Mgr Lury a clairement et logiquement démontré comment l'origine du monde, l'origine de la vie sur notre globe terrestre et l'apparition relativement récente de l'homme exigent, postulent l'existence et l'intervention de Dieu. Il a réfuté éloquentement les sophismes auxquels la pauvre science a recours pour éviter Dieu; notamment les théories, les hypothèses anti-scientifiques de l'éternité de la matière et du mouvement, de la génération spontanée de la vie, de la commune origine de l'homme et du singe. L'étude de la conscience et de l'impératif catégorique du devoir a amené une conclusion: "Si la justice est plus qu'un mot, qu'une obligation vivante de sens il faut que le Juge soit vivant; Ma raison dit: Je crois en Dieu qui a créé le ciel et la terre, une conscience crie: Je crois en Dieu qui juge les vivants et les morts". Après avoir établi sur de solides preuves le dogme d'un Dieu-Providence, Mgr Lury a montré les obligations impérieuses qu'il s'impose à l'homme vis-à-vis de son Créateur et qui constituent la religion naturelle; non content d'établir la nécessité de l'adoration et de la prière individuelle et publique, il a vivement insisté sur le grave devoir qui incombe aux parents de former leurs enfants à la prière et de leur transmettre les traditions religieuses qu'ils ont reçues. Mgr Lury doit traiter mardi de "l'origine contemporaine" de ses causes, de son caractère et des remèdes qu'il convient d'y apporter. Vendredi, samedi et dimanche à 7 heures du soir, à l'occasion de l'adoration des quarante heures, il prêchera sur le mystère de l'Eucharistie.

M. Parker entrera en fonctions le 18 mars.

M. Porter Parker, ancien avocat de district de la paroisse d'Oriéans, récemment nommé juge à la cour civile de district, en remplacement de M. Sommer, élu à la cour suprême de l'Etat, assurera ses nouvelles fonctions samedi prochain 18 mars. M. Parker sera assermenté par le greffier Henry W. Allen, et commencera à siéger immédiatement. Il est probable que M. Sommer, le nouveau juge de la cour suprême, prêtera le serment d'office le même jour.

Comparution de Peter Noto.

Peter Noto, l'individu arrêté samedi soir par la police sous l'accusation d'avoir tué Geno Lazzaro, dans le débit d'huîtres de Ben Bruno, rue Oriéans 164, a comparu hier matin devant la seconde cour criminelle de Cité. Noto a plaidé non coupable et a été renvoyé en prison sans être mis sous caution, en attendant que le Grand Jury, qui doit se réunir vendredi, ait fait une enquête sur cette affaire. D'après les renseignements obtenus par la police Noto se trouvait dans le café de Bruno, au moment du meurtre, avec trois autres Italiens, lesquels sont activement recherchés.

A L'HOPITAL.

Lorenzo Cheaten, un jeune nègre âgé de 16 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi pour se faire soigner à l'Hôpital. Il souffre d'une fracture à la jambe reçue dans un accident de chemin de fer à Picoyune, Miss. FOUR GUERISSEUR EN UN SEUL. Les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

IL EUT LE VISAGE COUVERT D'UN ECZEMA

Dans son enfance - Ses Cheveux Tombeaient - Se Gratifiait Sans Gesso - Sa Mère Acheta l'Onguent de Cuticura et le Guérit Après 3 Ans de Maladie.



Mon fils avait à peu près quatre mois quand il fut atteint d'un éczéma. Je consultai quatre médecins mais ils ne parurent lui faire aucun bien. Le père dit tout ce qu'il pouvait pour le guérir. Ses yeux étaient fermés et il ne pouvait ouvrir la bouche. Ses membres et son corps étaient couverts d'éczéma. Il se grattait continuellement. J'ai attaché ses poignets et le portais tout nu. Je n'ai pu le faire aller mieux. J'étais parvenu à le tenir dans l'état où le voyez dans la photo ci-dessus. Mais j'achetai de l'Onguent de Cuticura et une semaine ou dix jours après le royaume s'éclaircit et il ne tarda pas à être guéri de l'horrible maladie qui avait duré trois ans. Il a maintenant dix-neuf ans et ne porte pas de traces de l'éczéma. Sans vous dire, j'ai appris à économiser les trois quarts des comptes de médecins en faisant usage de l'Onguent de Cuticura et de l'Extrait de Cuticura. J'ai écrit à l'Onguent de Cuticura et l'Extrait de Cuticura. Savez Cuticura (25c). Onguent (50c). Extrait (25c). Se vendent dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Propriétaires, 137 Ave. Columbia, Boston, Mass. Expédiés gratis, Brochure de Cuticura sur la Peau et le Cuir Chevelu.

Retardé par le brouillard.

Le vapeur d'excursion "Belle of the Bends", parti dimanche matin avec de nombreux passagers pour l'embouchure du Mississippi, qui était attendu le même soir à la Nouvelle-Orléans, n'est rentré que hier après-midi avec plus de douze heures de retard. Ce retard a été causé par l'épais brouillard qui a régné toute la journée sur le fleuve.

Failite.

La suspension de la maison Keplinger et Brown, courtiers en colon, a été annoncée hier matin à la Bourse.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneurs de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIERY, S. ADER, Président et Gérant. Vice-Président: EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIERY & CO., Ltd., 1108-1112 Rue N. Rempart



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaudiments. 1108-1112 Rue N. Rempart. PHONE: HEMLOCK..... 408

AMUSEMENTS.

TULANE. Ce soir et toute la semaine. Matinée Mercredi. Mat. Mar. Jeu et Sam. à 7. PRIX: Soirs et Mat. Mar. 25c à \$1.00. Mercredi Matinée. 25c à \$1.00. Henry B. Harris Présente. ROBERT EDISON. Dans sa Propre Place. "Where the Trail Divides".

Ophéum. Matinée tous les Jours. PRIX: Matinée.....10 à 50c. Soirs.....10 à 75c. MISS ANNETTE KELLERMAN LE TRO-CADAWICK. FRED HATHI, ET SES BAY-HINN MUSICAUX LES SIMON CITY FOUR. JUGGLING BURKES ORCHESTRE AUGUSTE KINODORE.

LYRIC 6-Grands Actes-6. Exclusivement des Nouveautés. 10c. 11 A. M. A 11 P. M.

Drame de famille.

J. P. Le Blanc, un épicier établi à l'angle des rues Touro et Rempart, a été grièvement blessé par son beau-frère, Laurent Broussard, hier matin à 5 heures. Ce dernier a été arrêté. Les deux hommes avaient, paraît-il, eu une querelle et Broussard, qui dans la nuit de dimanche à lundi, avait bu plus que de raison, a attendu son beau-frère, décidé à avoir une explication. Au moment où Le Blanc arrivait en face de son magasin Broussard a sorti son pistolet de sa poche et a fait feu sur lui. L'épicier a été atteint par deux projectiles, un à la hanche et l'autre dans le côté. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, où ses blessures inspirent quelques inquiétudes. Broussard a été arrêté par le caporal Boyard et est immédiatement traduit devant la seconde cour criminelle de Cité. Le juge Aucouin a refusé de le mettre sous bénéfice de caution et il a été écroué à la prison de paroisse.

ARRESTATION.

Un individu du nom de Everett McGee, a été arrêté hier soir sur la requête de William H. Austin. Les deux hommes sont arrivés de Madisonville, La., hier matin et ont pris une chambre au Grand Hotel, rue Iberville 1008. Austin prétend qu'il s'est endormi un instant et lorsqu'il s'est réveillé il a découvert que son ami avait décampé, emportant avec lui une somme de \$26. McGee a été trouvé dans la soirée dans un débit de liqueurs où il dépensait l'argent volé.

PICKPOCKET.

Mme Rosie Rubenstein a dit à la police hier soir que pendant qu'elle se trouvait dans un magasin rue Canal, près Royale, hier après-midi, un adroit pickpocket lui a pris sa bourse contenant \$3. La femme ne s'est aperçue du vol qu'à son retour en sa demeure rue N. Rempart 428.

ATTACHE.

Mme Camille Treigle, demeurant rue S. Génols 506, a été victime d'un bandit dimanche matin alors qu'elle se rendait à la messe. Mme Treigle a dit à la police que pendant qu'elle passait à l'intersection de l'avenue Hagan et de la rue Palmyre un nègre inconnu l'a saisie à la gorge et a essayé de lui prendre sa bourse. La malheureuse femme, plus morte que vive, a crié de toute sa force de ses poumons, et le bandit, effrayé, s'est enfui du côté de l'avenue Cleveland. Son signalement a été donné à la police.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS. SANAL MIDY. SOULAGE EN 24 HEURES.

CRESCENT. Ce soir et toute la semaine. Mat. Mar. Jeu et Sam. à 7. PRIX: Soirs.....15c. 25c. 50c. 75c. Matinée.....15c. 25c. 50c. 75c. Frederick Thompson Présente. POLLY OF THE CIRCUS. Avec Ida St. Jean et le Même Compagnie. Voe au Tulane.

Édition Hebdomadaire de "Abelle". Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et sociales, qui ont paru pendant la semaine dans l'Abelle quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

CENTRAL NATIONAL INS. CO. CHICAGO. H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat. 411 Hennen Building.

Consulat de FRANCE.

Exposé de Situation Annuel de la Centre Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publiée conformément avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1885. Capital payé.....\$300,000.00. Passif, moins capital et surplus: 778,173.38. Bénéfices, moins capital et surplus: 130,157.46. Primes reçues en Louisiane, 8,048.77. Pertes payées en Louisiane, 39.46. PRENEZ AVEC NOUS VOTRE ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE. MILLIERS COMPAGNIES. TAUX LE PLUS BAS. NOUS REPRESENTONS AUCUN AUTRE NATIONAL DE HARTFORD. Assur. \$10,000,000. On demande des Agents pour toute la Louisiane. 2 mars-1911.

Consulat de FRANCE.

Godchaux Building, 306-07. Renseignements demandés sur: A. Badie, Mme, née Henriette Gailhard. Arébot-Nazou, Marcelin. Bernadas, Protas Bertrand. Etienne, Jean Louis Auguste. Haure. Hirigoyen. Lacrambe, Henri. Margotin, M. l'abbé Maurice. Michel, Edmond. Documents militaires à remettre à: Canal, Gaston Auguste. Fourmiqué, Louis Jules. Pons, Albert.

Or, ses fonds étaient bas et quand on sent sa bourse vide, l'humeur devient plus aigre et les rancunes plus vivaces. Lorsque l'employé sortit de ses réflexions à l'arrivée d'un client, le patron était déjà loin. Il avait pris son sac et l'amenait assez rapidement devant l'hôtel de la comtesse de Marans. Et sonna et le lourd portail s'ouvrit aussitôt. Gervais était à son poste. A la vue du petit homme qui lui demandait: -M. d'Andelle? ... il s'inclina poliment et du doigt désigna le pavillon du comte. Quinolet passa et, dès qu'il eut le dos tourné, le Normand haussa ses larges épaules de cariatide, et gronda: -Mauvaise graine...! Qui nous en dépoisonnera? La porte du pavillon de mari de Mathilde se ferma sur le poilester amateur. Il était attendu. M. Raoul d'Andelle avait passé une mauvaise nuit et la veille une course n'avait pas marché. Ses parties échouaient pitoyablement, au cercle les cartes ne lui avaient pas été favorables. Pourtant la situation était loin d'être inquiétante. Les fonds se tenaient encore à un niveau assez avantageux. La guigne produisait à peine quelques brèches dans ses béd-

fiées passées, que l'ancien lieutenant appelait son trésor de guerre. Cependant la perte récente suffisait à rendre plus agressif et plus pointu le caractère déjà très hautain et peu maniable du joueur. Dès qu'il aperçut son agent, il l'apostropha vivement sans même lui offrir un siège: -Nous n'arrivons à rien, savez-vous, monsieur Quinolet. L'homme des recherches ne fut pas intimidé par cette réception. Il prit tranquillement un excellent fauteuil capitonné d'une peau merveilleuse de comtesse et dit: -Vous permettez?... Et comme l'ancien officier s'étonnait du changement d'attitude de son subalterne qu'il considérait comme un serviteur à gages, à cent piques au-dessous de lui, Quinolet reprit: -Ne me dites-vous pas que vous êtes peu satisfait de mes services? -Mais... -J'ai ouï le comprendre. S'il en est ainsi nous n'avons qu'à régler nos petites comptes... Je passerai la main à d'autres, sans regret.... Raoul d'Andelle, légèrement déappointé capitula: -Voyons, monsieur Quinolet, calmez-vous... -Je vous affirme, monsieur, que je ne m'emporterai jamais. -Ne nous fâchons pas, je

désire seulement savoir où nous en sommes... En réalité, nous plétons nos places... D'abord l'enfant?... -N'est-il pas convenu qu'on ne nous donnera de nouvelles qu'en cas de maladie ou d'accident?... Nous n'avons rien reçu... Donc il va bien... Mais dans notre affaire il y a une lacune, un côté faible, si vous le préférez... -Vous croyez?... -Madame de Marans est fort fâchée... Si j'étais à sa place je ferais publier à cor et à cri l'offre d'une forte récompense à qui me ramènerait l'enfant... -Comme pour les objets perdus?... -Naturellement. Vous comprenez, une dizaine de mille francs, c'est une forte tentation pour des paysans... Et qu'est-ce que dix ou vingt mille francs pour des femmes aussi riches que madame de Marans et sa nièce?... -Peut-être y a-t-elle pensé... -Je l'ignore, mais je vais tâcher de le savoir... L'argent, c'est le grand pivot des affaires et aussi le grand corrupteur... -Pour qui?... -Pour tout le monde... -Pour vous-même, monsieur Quinolet?... -Ce serait un vrai malheur pour vous, car si j'étais homme à vous trahir, je pourrais offrir à ces dames un terrible dossier contre vous...

Le baron français le sourcil. Quinolet lui faisait sentir la pointe du poignard, mais il déclara avoir dignité: -Je n'ai aucune intention de vous trahir, seulement il m'est permis de réclamer quelques égards et une certaine largesse dans l'appréciation de mes services. Ma visite a pour but de vous le rappeler... Jacques-la, j'ai reçu quelques billets de mille, une misère... à peine les frais de voyage... -Diable, fit le comte, le prix du kilomètre est raide dans vos tarifs, oh monsieur Quinolet... Mais venons au fait... Gabrielle?... -De ce côté, pas de fil, pas de trace... -Je vous croyais plus habile... -En vérité? Une fille que j'ai promené dans tous les restaurants, au théâtre, pendant un an et plus... Une fille qui, avant de me connaître a traité dans les ateliers de couture, chez les marchands de robes et de manteaux, mannequin et vendeuse, que sais-je?... Et facile à reconnaître! Grande, bien tournée, avec une joliette... Un modèle! -Bé oui, fit l'agent de la sécularité des familles, mais si elle a disparu comme une étoile filante; si elle s'est terrée comme un lapin, allez donc la dénicher dans cette forêt de Bondy, dans

ce fourmillement de la réunion de la vallée de Josaphat au jour du jugement, qui n'aura peut-être pas lieu... Quinolet eut un sourire fin: -Cependant, si M. le comte veut me verser un acompte un peu sérieux... -Combien?... -Huit ou dix mille, par exemple... -Peste! vous n'y allez pas de main morte... -Je prie M. d'Andelle de remarquer qu'à mon humble estimation son compte doit s'élever dans les quarante mille environ, et que jusque-là je n'ai reçu que sept à huit billets... Encore avec quelle peine!... Que de démarches, que de courses!... -Vous écorchez vos clients, monsieur Quinolet... -Ce n'est pas mon avis... Une seule séance de baccara vous coûte plus cher que mes soins et mes peines... -Parfois, mais il y en a de bonnes... -Des enlèvements d'enfants, des recherches pour découvrir le nid où une jeune fille de la plus haute aristocratie cache le fruit de sa faute, des enquêtes de divers côtés, en Suisse ou ailleurs, pour retrouver une maîtresse adorée; la flâture d'un baron qu'on soupçonne de relations dont on se propose de tirer parti, se taritent plus cher qu'une course à la Bastille ou au bois de Vincennes pour vérifier si une

petite bourgeoise a des rendez-vous avec un ami de son mari. Je vous prie de remarquer qu'il y a des secrets qui sont sans prix. Le petit Quinolet eut un mouvement oratoire d'un puissant effet. Il tendit le bras vers la cloison du cabinet de l'ancien lieutenant et dit: -Madame d'Andelle gémit de l'autre côté de ce mur. Elle s'y lamentait de la disparition de sa fille... Elle a failli en mourir. Oela, je le tiens de bonne source et j'ai quelque remède d'avoir participé à cette méchante action. Si j'allais lui offrir certains renseignements, que ne me donnerait-elle pas!... -Vous n'irez pas, monsieur Quinolet... -Non, sans doute... Le petit homme regarda froidement le comte et ajouta: -A moins que nos conventions ne deviennent caduques pour défaut de paiement. Les yeux de l'exploiteur étaient gris, durs comme l'acier dont ils avaient la couleur. Il demanda: -Quand pourrai-je toucher? Le comte avait compris. Il ne voulait pas se brouiller avec un agent qui menaçait de devenir si dangereux. Il sourit aimablement. -Mais tout de suite, mon cher monsieur. Vous n'avez qu'à parler...

Il tira de sa poche une petite clef dorée, un bijou, ouvrit un tiroir de son superbe bureau et dit: -J'ai vidé mes poches cette nuit en arrivant. Je ne sais ce qu'il y a. Je me suis pas un homme d'ordre, monsieur Quinolet... Voyez!... Le tiroir était plein de billets de banque froissés, de louis épars, de pièces de monnaie, de quelques papiers et de la menue monnaie. Les paroles pointées de l'homme des recherches avaient secoué l'indifférence du prodigue et son égolisme. Le joueur, fou devant le tapis vert, est parfois d'une avarice extraordinaire en toute autre occasion. On pourrait croire qu'il se dit en se séparant d'un billet de cinq louis qu'il donne d'un seul coup tout ce qu'on peut gagner avec sa multiplication, dans ce qu'on appelle une passe. Or, cent francs laissés sur le tapis rapportent en dix coups de gain successifs, cent deux mille quatre cents francs. Cela s'est vu... rarement. -Prenez ce que vous voudrez, chez monsieur, dit Raoul d'Andelle, dix mille, quinze mille, s'il y a. Non, nous comptons plus tard. Ils y étaient. Il y avait même plus que le double.